

GUIDE
D'INFORMATIONS
POUR LES
ASSISTANT(E)S
MATERNEL(LE)S
ET PARENTS.

1 – Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) agréé(e)

Vous devez envoyer un courrier de demande de dossier d'agrément à :

La direction Territoriale du Valenciennois
113, rue Lomprez
59 300 VALENCIENNES
Tél. : 03.59.73.23.00

Une fois que vous aurez reçu l'accusé de réception de votre dossier dûment rempli, vous bénéficierez d'une réunion d'information sur les conditions d'exercice (compétences requises, cadre professionnel...) et vous aurez ensuite la visite d'une puéricultrice des services de P.M.I qui s'assurera que les conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants.

Lorsque vous aurez obtenu votre agrément (pour une durée de 5 ans renouvelable), vous devrez effectuer une formation (120 h dispensées en 2 modules de 60h + une formation aux gestes de premiers secours).

Vous pourrez être salarié(e) :

- D'un parent employeur (particulier employeur, cas le plus fréquent),
- D'une crèche familiale,
- D'une Maison d'Assistant(e) Maternel(le).

2- Vous êtes assistant(e) maternel(le) agréé(e)

Le texte général réglementant votre profession est :

La Convention Collective Nationale des Assistants Maternels du Particulier Employeur.

Vous pouvez la consulter sur :

www.legifrance.gouv.fr

www.fepem.fr

www.pajemploi.fr (centre Pajemploi : 0820 00 7253 – 0.12€TTC/min).

Pour toute autre information sur le droit du travail :

La Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nord-Valenciennes :

Les Tertiales
Rue Marc Le Francq
Boîte Postale 487
59 321 Valenciennes
Tél. :03.27.09.96.96

ddtefp.nord-valenciennes@travail.gouv.fr

Renseignements droit du travail :

03.27.09.96.10 ou 03.27.09.96.11

de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h

du Lundi au Vendredi.

Vous recherchez des renseignements sur le contrat de travail :

www.pajemploi.urssaf.fr (téléchargement d'un modèle de contrat à durée indéterminée)

Vous pouvez également utiliser «Le guide de l'accueil du jeune enfant chez un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) » disponible à l'UTPAS de St Amand-Les-Eaux :

UTPAS
161, rue du faubourg de Tournai
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. : 03.27.21.76.00

Ou le télécharger sur le site : www.cg59.fr rubrique « l'accueil des 0-6 ans ».

Vous êtes en arrêt maladie :

CPAM de Saint-Amand-les-Eaux
27, rue Louise de Bettignies
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. : 3646

Protection sociale, prévoyance (Caisse de retraite complémentaire) :

IRCEM Prévoyance
261, avenue des Nations Unies
59 672 ROUBAIX Cedex 1
Tél. : 03.20.45.57.00

www.ircem.fr

En cas de litige :

Conseil des Prud'hommes
18, place du 8 mai 1945
59 300 Valenciennes
Tél. : 03.27.32.28.50

Vous pouvez également contacter les syndicats :

- Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles : **Tél. : 08.91.70.70.15.**
- Syndicat Professionnel des Assistants Maternels et Assistants Familiaux :
 - Paris : **01.78.67.00.13** spamaf.paris@assistante-maternelle.org
 - Somme : **03.22.95.46.53** spamaf.80@assistante-maternelle.org
- . CFDT
- . CFE – CGC
- . CFTC
- . CGT
- . CGT – FO
- . FO
- ...

Formation professionnelle continue :

En cours d'emploi, l'A.M.A employé(e) par un particulier employeur a accès à la formation professionnelle continue :

www.agefos-pme.com (Tél. : 03.27.20.26.00)

Centre de recherches et d'études en formation et organisation : www.crefo.fr

www.institut-fepem.fr (organisme de formation)

www.ircem.com (calcul du Droit Individuel à la Formation)

Validation des Acquis d'Expérience :

En tant qu'A.M.A ayant exercé plusieurs années, vous pouvez obtenir votre CAP Petite Enfance par le biais de la VAE :

- GRETA Hainaut Cambrésis (organisme de formation continue de l'éducation nationale) :

www.greta-hainautcambresis.fr Tél. : 03.27.14.71.00

- Centre de validation : cv.valenciennes@ac-lille.fr Tél. : 03.27.20.15.70

En tant qu'A.M.A vous pouvez également bénéficier d'aides financières :

- Prime à l'installation,
- Prêt à l'amélioration de l'habitat.

Renseignements : www.mon-enfant.fr

- Microcrédit Financé par l'IRCEM. Vous pouvez contacter les conseillers IRCEM au : **0810210040** (prix d'un appel local).

N'hésitez pas à constater l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles pour lui faire part de vos disponibilités au : **03.27.32.39.03** (laisser un message en indiquant vos coordonnées en cas d'absence).

Vous pouvez également vous inscrire sur le site : www.mon-enfant.fr afin de vous faire connaître auprès des familles (document d'inscription disponible au R.AM).

L'un de vos contrats prend fin ?

Vous pouvez obtenir des informations (préavis, indemnités, ...) sur le site de l'URSSAF www.urssaf.fr et contacter le Pôle Emploi afin de connaître vos droits éventuels d'allocation chômage.

Pôle Emploi de Saint-Amand-les-Eaux
84, rue Henri Barbusse
59 230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. : 3949

www.pole-emploi.fr

3- Vous êtes employeur d'A.M.A

Le texte général réglementant la profession d'A.M.A est la Convention Collective Nationale des Assistants Maternels du Particulier Employeur.

Vous pouvez la consulter sur :

www.legifrance.gouv.fr

www.pajemploi.fr (centre Pajemploi : 0820 00 7253 – 0.12€TTC/min)

www.fepem.fr

Pour toute autre information sur le droit du travail :

Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nord-Valenciennes :

Les Tertiales
Rue Marc Le Francq
Boîte Postale 487
59 321 Valenciennes
Tél. :03.27.09.96.96

ddtefp.nord-valenciennes@travail.gouv.fr

Renseignements droit du travail :

03.27.09.96.10 ou 03.27.09.96.11

de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h

du Lundi au Vendredi.

Vous recherchez des renseignements sur le contrat de travail :

www.pajemploi.urssaf.fr (vous pourrez y télécharger un modèle de contrat à durée indéterminée)

Vous pouvez également utiliser « Le guide de l'accueil du jeune enfant chez un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) » disponible à l'UTPAS de St Amand-Les-Eaux :

UTPAS
161, rue du faubourg de Tournai
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. : 03.27.21.76.00

Ou le télécharger sur le site : www.cg59.fr rubrique « l'accueil des 0-6 ans ».

Vous embauchez un(e) A.M.A, vous bénéficiez d'avantages financiers : l'Allocation de libre choix de mode de garde.

Informations : CAF de Valenciennes
29, place de la République
59 312 Valenciennes Cedex
Tél. : 08.99.23.13.78 (1.34€+ 0.34€/ min).

www.caf.fr (téléchargement d'imprimés de demande d'allocation).

Des permanences existent sur la commune. Renseignez-vous auprès de la Mairie :
03.27.22.48.00

Des fiches techniques sont disponibles sur le site : www.pajemploi.urssaf.fr afin de vous guider dans votre rôle d'employeur et de vous aider à déclarer, chaque mois, la rémunération de votre A.M.A (le centre national Pajemploi délivrera à votre A.M.A ses bulletins de paie).

Informations pratiques : Centre ressources des Particuliers-Employeurs

Et des emplois de la famille
48, rue Nicolas Leblanc
59 000 Lille
Tél. : 0810 109 109 (n°AZUR)
www.centreressources.com

Votre A.M.A est en arrêt maladie :

CPAM de Saint-Amand-les-Eaux
27, rue Louise de Bettignies
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. : 3646

Concernant la protection sociale de votre A.M.A :

IRCEM Prévoyance
261, avenue des Nations Unies
59 672 ROUBAIX Cedex 1
Tél. : 03.20.45.57.00

www.ircem.fr

En cas de litige :

Conseil des Prud'hommes
18, place du 8 mai 1945
59 300 Valenciennes
Tél. : 03.27.32.28.50

Vous pouvez également contacter les syndicats :

- La Fédération des Particuliers-Employeurs de France
20 bis rue Corrain
59 100 ROUBAIX
Tél. :03.20.24.04.13
www.fepem.fr
- Le syndicat des Particuliers-Employeurs
8, rue de Milan
75 009 Paris
Tél. : 01.42.60.46.77
info@syndicatpe.com
- . CFDT
- . CFE – CGC
- . CFTC
- . CGT
- . CGT – FO
- . FO
- ...

En cours d'emploi, votre A.M.A a aussi accès à la formation professionnelle continue.

www.agefos-pme.com (Tél. : 03.27.20.26.00)
Centre de recherches et d'études en formation et organisation : www.crefo.fr
www.institut-fepem.fr (organisme de formation)
www.ircem.com/calcul du Droit Individuel à la formation)

Lorsque le contrat avec votre A.M.A prend fin, vous devez lui remettre (en + du certificat de travail), une attestation UNEDIC.

Pour vous la procurer : Pôle Emploi de Saint-Amand-les-Eaux
34, rue Henri Barbusse
59 230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. : 39 95
www.pole-emploi.fr

Pour davantage de renseignements concernant la rupture de contrat ou démission (préavis, indemnités, ...):

www.urssaf.fr

4- Vous recherchez un(e) A.M.A

- Vous pouvez contacter l'Animatrice du Relais Assistante Maternelle au **03.27.32.39.03** (laisser un message en indiquant vos coordonnées en cas d'absence).
- Vous pouvez consulter le site : www.mon-enfant.fr où vous trouverez les noms et coordonnées des A.M.A inscrit(e)s sur le site, ainsi que diverses informations concernant la profession d'A.M.A.